

Mesdames, Messieurs, chers adhérents

En 2025, l'AF3M a atteint le nombre de 3000 adhérents, avec toujours le soutien de milliers de sympathisants et de donateurs. Nous avons eu le bonheur de voir se développer de multiples projets sportifs ou culturels créant ainsi des moments d'échanges et de rencontres conviviaux. Merci à tous ces bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire. L'AF3M continue de grandir et au-delà de cet engagement local nous avons besoin pour continuer à remplir nos missions d'un renforcement de l'équipe qui agit au niveau national. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En 2025 le dossier de reconnaissance d'utilité publique initié en 2020 a enfin été clôturé et verra la concrétisation de notre demande au début 2026

Notre système de santé est en pleine mutation. L'intelligence artificielle intervient désormais dans tous les domaines de la santé. Le virage ambulatoire s'accélère ; le numérique et la télésurveillance s'installent progressivement dans le quotidien des malades. Il est d'autant plus important que l'AF3M continue à privilégier la relation humaine à travers par exemple les groupes de parole, la JNM, le dispositif HéMaVie.

Dans ce contexte du soin à la maison l'implication des aidants dans la prise en charge est de plus en plus forte avec pourtant un déficit toujours important de soutien apporté aux proches. L'AF3M doit continuer à veiller à que ses actions soient aussi accessibles aux aidants mais également développer des projets spécifiques pour eux.

En 2025 l'Europe prend une place de plus en plus importante dans l'organisation des soins. Il devient essentiel pour notre association de s'informer, de s'impliquer à ce niveau. Ainsi un membre de notre conseil d'administration est rentré au conseil d'administration de Myélome Patients Europe (MPE) nous permettant d'être en lien avec les autres associations de malades et d'être engagé au niveau de la communauté européenne

Les progrès thérapeutiques sont toujours aussi spectaculaires, de nouvelles perspectives de rémissions de longues durées et peut être de guérison voient le jour. Cependant nous pouvons craindre que ces innovations ne soient pas toutes accessibles en France. La HAS prend des positions restrictives sur l'accès aux nouveaux médicaments en limitant l'utilisation du dispositif d'accès précoce et en appliquant toujours une doctrine qui ne prend pas en compte tous les aspects novateurs des traitements proposés. Les laboratoires semblent de plus en plus frileux à s'engager à batailler pour accélérer l'accès aux médicaments innovants.

Quand les autorisations de mise sur le marché sont validées il faut encore patienter des mois ou même des années l'aboutissement des négociations entre l'industriel et les services de l'état. C'est notre devoir de rappeler à tous aux décideurs quel qu'ils soient, que les malades en échec thérapeutique avec les traitements standards n'ont pas le temps d'attendre.

Aussi nous terminerons notre assemblée générale en vous proposant de voter une résolution que nous diffuserons avec votre aide auprès de nos élus et différents décideurs politiques concernés.